

Fiche signalétique

Section I Identification du produit chimique et de la société	
Nom commun/ Nom commercial	Allegro 500F
Synonyme	IKF-1216, Fluazinam 500F
Nom chimique	Fluazinam
Famille chimique	Phenylpyridinylamine
Utilisations de la matière	Industrie agricole : Fongicide
Code du produit	Non disponible
N° d'homologation canadien	27517
Loi sur les produits antiparasitaires	
N° de FS	33
Renseignements généraux :	ISK Biosciences Corporation 7470 Auburn Rd., Suite A Concord, OH 44077-9073 (440) 357-4640
Numéro d'urgence 24 h/24 :	(888) 484-7546
Fabricant :	ISHIHARA SANGYO KAISHA, LTD. 3-15, Edobori 1-chome Nishi-ku, Osaka 550-0002 Japon

Section II. Composition et renseignements sur les ingrédients dangereux			
Nom chimique	N° CAS	% en poids	TLV/PEL
Fluazinam	79622-59-6	40	Non établie.

Section III. Identification des dangers
<p>Effets aigus possibles sur la santé</p> <p>Contact avec les yeux : <u>Irritant minime</u></p> <p>Ingestion : <u>Ce produit est nocif s'il est avalé</u></p> <p>Inhalation : <u>Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation pulmonaire.</u></p> <p>Contact avec la peau : <u>Irritant cutané modéré. Peut provoquer une sensibilisation cutanée.</u></p> <p>Absorption cutanée : Matière pas facilement absorbée par la peau intacte.</p>
<p>Effets chroniques possibles sur la santé</p> <p>L'expérience humaine de production de produit technique n'a révélé aucun effet indésirable. Il faut prendre des précautions appropriées pour réduire l'exposition humaine au minimum. On doit toujours porter un équipement de protection adéquat.</p>

Section IV. Premiers soins	
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins quinze minutes en tenant les paupières décollées pour assurer de rincer toute la surface de l'œil. Consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Laver la partie exposée avec beaucoup d'eau et de savon. Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin.
Inhalation :	Amener la personne hors de la zone contaminée à l'air frais. Si des symptômes se manifestent, consulter un médecin.
Ingestion :	Si la victime est en mesure d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. NE PAS provoquer le vomissement, à moins d'indication contraire de la part d'un médecin ou d'un centre antipoison. NE JAMAIS faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Suite à la page suivante

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Point d'éclair	Sans objet.
Température d'auto-inflammation	Sans objet.
Limites d'inflammabilité	Incombustible.
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion	Peut se décomposer lors d'un incendie où il y a émission de gaz et de vapeurs potentiellement toxiques et irritants pour les voies respiratoires.
Moyens et directives de lutte contre l'incendie	PETIT INCENDIE : Utiliser des produits chimiques SECS, du CO ₂ , de l'eau pulvérisée ou de la mousse. GRAND INCENDIE : Utiliser de l'eau pulvérisée, du brouillard ou de la mousse. NE PAS utiliser de jet d'eau.

Section VI. Mesures en cas de rejet accidentel

Rejet ou déversement	Contenir le déversement. Enlever le plus possible et retirer tout sol contaminé. Mettre dans un contenant fermé et étiqueté, puis entreposer dans un endroit sécuritaire en attendant de pouvoir procéder à une élimination adéquate. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets. Les personnes qui effectuent ce travail doivent porter de l'équipement de protection individuelle et des vêtements adéquats.
----------------------	---

Section VII. Manipulation et entreposage

Précautions	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Entreposage	Conserver uniquement dans le contenant d'origine. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit sec et bien aéré, loin de la chaleur excessive. Tenir éloigné des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Section VIII. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Mesures d'ingénierie	Utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour garder les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si les activités de l'utilisateur produisent de la poussière, des émanations ou du brouillard, utiliser la ventilation pour garder les contaminants atmosphériques sous la limite d'exposition.
Protection individuelle	Porter des lunettes de sécurité ou de protection contre les produits chimiques ainsi que des gants de protection contre les agents chimiques pour réduire au minimum le contact avec la peau.
Autres vêtements et équipements	Porter un chandail à manches longues, des pantalons longs et des bottes lors de l'utilisation ou de la manipulation de cette matière.
Limites d'exposition	Non établies.
Worker Protection Standard	Non disponible

Section IX. Propriétés physiques et chimiques

Aspect physique et odeur	Liquide jaune. Odeur piquante.
pH	5,9 [acide]
Point d'ébullition	Sans objet.
Point de fusion	115,5 °C (selon la matière active de qualité technique)
Point de congélation	-5 °C
Densité	1,74 (selon la matière active de qualité technique)
Pression de vapeur	8,25 x 10 ⁻⁶ mm Hg à 25 °C (selon la matière active de qualité technique)
Densité de vapeur	Indéterminée.
Volatilité	Non volatil
Taux d'évaporation	Non disponible.
Masse volumique apparente	1,259 g/ml
Solubilité	Ingrédient actif : 0,02 - 0,07 ppm dans de l'eau à 25 °C

Suite à la page suivante

Section X. Données sur la stabilité et la réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Aucune remarque supplémentaire.
Incompatibilité avec diverses substances	Éviter le contact avec la chaleur ou les flammes nues.
Conditions contribuant à la polymérisation dangereuse	Aucune.
Produits de décomposition dangereux	Peut se décomposer lors d'un incendie et rejeter des vapeurs ou des gaz toxiques et irritants pour les voies respiratoires.

Section XI. Information toxicologique

Voies de pénétration	Aucune
Toxicité pour les animaux	Toxicité orale aiguë (DL 50) : >5000 mg/kg (rat). Toxicité cutanée aiguë (DL 50) : >2000 mg/kg (lapin). Toxicité aiguë par inhalation (CL 50) : >1,3 mg/L [concentration atmosphérique réelle]; 0,23 mg/L (concentration nominale) 4 heures [rat]. Irritation oculaire primaire : Note moyenne totale maximale (méthode de Draize) 7,7 pour un intervalle de 24 heures. N'a pas produit d'effets sur la cornée ou l'iris. Irritation cutanée primaire : index : 4,5; irritant cutané modéré. Sensibilisation cutanée primaire : Possibilités démontrées d'occasionner une sensibilisation cutanée.


Section XII. Information écologique

Risques environnementaux :	Respecter les zones tampons définies dans la section Mode d'emploi de cette étiquette. Ce produit est toxique pour les poissons. Ce produit est toxique pour les mammifères sauvages. Le fluazinam est persistant et son effet résiduel se poursuit l'année suivant le traitement; comme le fongicide agricole Allegro 500F contient du fluazinam, il est recommandé de ne pas l'utiliser dans un champ traité par le fluazinam la saison précédente.
----------------------------	---

Section XIII. Considérations relatives à l'élimination

Élimination des déchets	Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
Élimination des contenants	1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve du pulvérisateur. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant vide inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Section XIV. Renseignements relatifs au transport

Classification du DOT	Il ne s'agit pas d'une matière contrôlée par le département des Transports (DOT) (États-Unis).
Appellation réglementaire correcte	
Numéro d'identification du DOT	
Groupe d'emballage	
Quantité à déclarer de la substance dangereuse	Ne constitue pas une substance dangereuse.
Dispositions particulières pour le transport	Aucune remarque supplémentaire.
DOT (Pictogramme)	

Suite à la page suivante

Allegro 500F **Page numéro 4**

IATA (transport aérien)	IMDG (transport maritime)
Appellation réglementaire correcte	Appellation réglementaire correcte
Classe de risques Non contrôlée par l'IATA	Classe de risques Non contrôlée par l'IMDG
Numéro d'identification	Numéro d'identification
Groupe d'emballage	Groupe d'emballage
IATA (Pictogramme)	IMDG (Pictogramme)
Pour de plus amples renseignements, contacter ISK Biosciences Corporation au : (440) 357-4640	

Section XV. Autres pictogrammes et renseignements sur la réglementation												
Réglementation fédérale et provinciale/de l'État	Inventaire des produits dangereux SARA 313 : Aucun Inventaire des produits dangereux SARA 312 : Effet aigu sur la santé Matière classée cancérigène par le CIRC, le NTP, l'OSHA, la CA Prop 65 : Non											
Autres classifications	SIMDUT (Canada) CATÉGORIE D-1A DU SIMDUT; matière qui occasionne des effets toxiques immédiats et graves (TRÈS TOXIQUE) DSCL (CEE) R26-Très toxique par inhalation											
HMIS (É.-U.)	<table border="0"> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Health Hazard <small>1</small></td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1</td> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle; padding: 0 10px;">National Fire Protection Association (É.-U.)</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Fire Hazard <small>1</small></td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Reactivity <small>0</small></td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">0</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Health 1 0</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Reactivity 0</td> </tr> <tr> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Personal Protection <small>a</small></td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">a</td> <td style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Specific hazard</td> </tr> </table>	Health Hazard <small>1</small>	1	National Fire Protection Association (É.-U.)	Fire Hazard <small>1</small>	Reactivity <small>0</small>	0	Health 1 0	Reactivity 0	Personal Protection <small>a</small>	a	Specific hazard
Health Hazard <small>1</small>	1	National Fire Protection Association (É.-U.)	Fire Hazard <small>1</small>									
Reactivity <small>0</small>	0		Health 1 0		Reactivity 0							
Personal Protection <small>a</small>	a		Specific hazard									
SIMDUT (Canada) (Pictogrammes)												
DSCL (Europe) (Pictogrammes)												
RTMD (Canada) (Pictogrammes)												
ADR (Europe) (Pictogrammes)												
Vêtements de protection (Pictogrammes)												

Suite à la page suivante

Section XVI. Autres renseignements

Validé par Myron Bliss, Jr. le 12/22/05

Vérfié par Myron Bliss, Jr.

Imprimé le 12/22/05

Avis au lecteur

Les renseignements contenus dans la présente fiche signalétique sont gratuits et destinés à votre évaluation. À notre avis, ils sont, au moment de la publication du présent document, fiables; toutefois, il est de votre responsabilité de déterminer leur pertinence pour l'usage que vous souhaitez faire du produit. Il est recommandé de ne pas interpréter l'information comme entièrement complète, étant donné que des renseignements supplémentaires peuvent être nécessaires ou souhaitables dans des conditions ou des circonstances particulières, exceptionnelles ou variables existantes, ou en raison de lois ou de règlements gouvernementaux applicables. Par conséquent, vous devez utiliser ces renseignements uniquement à titre de supplément aux autres informations que vous aurez recueillies. Vous devrez déterminer la pertinence et l'intégralité des renseignements de toutes les sources pour assurer à la fois un usage approprié du produit décrit ci-haut ainsi que la santé et la sécurité du personnel. Par conséquent, aucune garantie, qu'elle soit expresse ou implicite, n'est accordée par ISK Biosciences Corporation par rapport aux résultats que vous obtiendrez selon l'usage que vous ferez des renseignements. De plus, ISK Biosciences Corporation n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'utilisation de ces renseignements.